

Horaires d'ouverture de l'accueil de l'établissement :

07h45 – 18h00 : Du lundi au vendredi

14 rue brûlée – 67000 Strasbourg

- Rentrée pour les 2nde

- **Vendredi 1^{er} septembre 2023** : Accueil de 09h00 à 12h00 dans la cour de l'Institution. Les élèves sont libérés l'après-midi

- **Lundi 4 septembre 2023** : journée d'intégration des élèves de 2nde

Votre enfant participera à une descente du Rhin Tortue en canoë le lundi 4 septembre 2023 de 08h45 à 16h00.

Rendez-vous à 08h45 dans la cour du lycée en tenue (tenue d'extérieur appropriée à la météo : casquette, k-way, chaussures de sport...).

Important : il est demandé d'avoir une tenue complète de rechange (en cas de chute dans l'eau) dans un sac qui restera dans le bus.

Pour les élèves portant des lunettes, il est demandé de les attacher obligatoirement, il est impossible de les retrouver en cas de chute dans l'eau.

Repas tiré du sac à 12h00 (chacun emporte son repas et sa boisson).

Retour aux alentours de 16h00 au quai Lezay Marnézia (retours échelonnés), les élèves sont libérés dès la sortie du bus.

NB : Les élèves non-nageurs ne sont pas autorisés à participer à la descente en canoë.

- Rentrée pour les Premières et les Terminales

- **Vendredi 1^{er} septembre 2023** : accueil des Premières dans la cour de l'institution de 14h00 à 16h30.

Les cours débutent selon l'emploi du temps dès le lundi 4 septembre 2023, la restauration sera assurée uniquement pour les classes de 1^{ère} et de Terminale.

- **Vendredi 1^{er} septembre 2023** : accueil des Terminales dans la cour de l'institution de 14h30 à 16h30.

Les cours débutent selon l'emploi du temps dès le lundi 4 septembre 2023, la restauration sera assurée uniquement pour les classes de 1^{ère} et de Terminale.

Selon le choix et les combinaisons de spécialité, votre enfant sera susceptible de suivre l'un ou l'autre enseignement au lycée Notre Dame dans le cadre de notre partenariat. Aussi, dans un premier temps, les élèves de 1^{ère} et Terminale sont reçus par les professeurs principaux. Dans un second temps, les élèves qui suivront des cours à Notre Dame se rendront dans l'établissement et inversement. Ils seront reçus par le Coordinateur de vie scolaire et le responsable lycée pour présenter l'établissement.

Pas de fournitures spécifiques pour les élèves du lycée.

ACCUEIL / SERVICES ADMINISTRATIFS

Les bureaux seront fermés à partir du jeudi 13 juillet 2023 au soir. Ils réouvriront le mardi 22 août 2023 au matin aux horaires suivants :

08h00 – 12h00, 14h00 – 16h00 : du Lundi au Vendredi

A partir du mardi 5 septembre 2023, l'établissement sera ouvert aux horaires habituels :

07h45 – 13h00 et 14h00 – 18h15 : du Lundi au Vendredi

Horaires de classe Collège :

07h45 : Ouverture de l'établissement

08h00 - 17h00 (selon l'emploi du temps)

Attention : le mercredi 30 août 2023, l'établissement sera fermé exceptionnellement pour journée pédagogique.

NB : merci de bien vouloir transmettre au secrétariat tout changement d'adresse ou numéro de téléphone intervenus récemment à l'adresse suivante : secretariat.secondaire@ladoc-strasbourg.fr

CALENDRIER SCOLAIRE 2023 / 2024 – ZONE B

Rentrée des élèves	Échelonnée entre le 1 ^{er} et le 4 septembre 2023
Vacances de Toussaint	Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023
Vacances de Noël	Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
Vacances d'Hiver	Du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024
Vendredi Saint et Lundi de Pâques	Du vendredi 29 mars au lundi 1er avril 2023 inclus
Vacances de Pâques et Ascension	Du samedi 20 avril au dimanche 12 mai 2023
Lundi de Pentecôte	Du samedi 18 au lundi 20 mai 2023 inclus
Fin d'année	Les dates de fin d'année vous seront communiquées au retour des vacances de Noël en fonction des niveaux de classe et des dates d'examen.

Notre établissement est centre d'examen (Bac et DNB). Durant ces épreuves, l'Institution sera fermée. Les dates vous seront communiquées durant l'année scolaire dès leur parution au Bulletin Officiel.

MON BUREAU NUMÉRIQUE (MBN) :

Si votre enfant est scolarisé au secondaire (collège ou lycée), votre espace dédié est MBN.

Important : des codes différents sont donnés aux parents et aux élèves. Ces codes ne donnent pas les mêmes droits d'accès, aussi nous vous demandons d'utiliser vos propres codes, de même pour vos enfants.

Les parents et les élèves garderont les mêmes codes que l'an dernier. Seuls les nouveaux élèves n'ayant jamais été sur l'espace numérique MBN et leurs parents recevront leurs codes d'accès.

Pour les parents : vous pourrez consulter les notes, le cahier de texte, l'emploi du temps, les factures (consultation et paiement) et communiquer avec les professeurs de la classe.

Pour les élèves : ils pourront consulter leurs notes, leur cahier de textes, leur emploi du temps et communiquer avec les professeurs de la classe.

OFFICE 365

Chaque élève du collège disposera d'un compte personnel Office 365 avec un identifiant et un mot de passe qui lui donnera accès au WIFI dans l'établissement, ainsi qu'à tous les outils du pack Office (Word, Excel, Teams, etc.).

Vos enfants seront informés des procédures durant le mois de septembre.

LYCÉE 4.0

La Doctrine Chrétienne a fait le choix depuis plusieurs années maintenant d'intégrer le programme du Lycée 4.0. C'est la raison pour laquelle tous les élèves à partir de la 2nde se voient attribués un ordinateur portable et des manuels numériques jusqu'à obtention de leur baccalauréat. Passée cette échéance, l'ordinateur leur appartiendra.

Attention : le carton dans lequel sera remis l'ordinateur est à conserver obligatoirement, il pourra vous être demandé dans le cas d'une panne. La région s'engage à réparer les ordinateurs uniquement en cas de panne, le vol et la casse ne seront pas pris en compte.

Dans le cas où la réparation n'est pas prise en charge par la Région, il vous appartient de le réparer à vos frais ou de le remplacer.

Il n'y a plus de manuels papier pour les lycéens : ils seront à télécharger depuis leur espace numérique de travail (MBN). Vos enfants seront informés et accompagnés de la procédure à suivre durant le mois de septembre.

Charte Lycée 4.0 : Pour tous les élèves de 2nde et les nouveaux élèves du lycée non issus d'une académie de la région Grand Est, uniquement. **La charte d'engagement doit être imprimée et signée en 2 exemplaires, par l'élève et le tuteur légal.** Celle-ci est obligatoire afin d'obtenir l'ordinateur fourni par la Région grand Est dans le cadre du lycée 4.0. Vous trouverez ce document en pièce-jointe.

La distribution des ordinateurs se fera le mercredi 13 septembre 2023 au matin, **la présence de l'élève est obligatoire, même s'il n'a pas cours lors de cette demi-journée.**

Patrice CIRILLO
Chef d'établissement Coordinateur